

sommaire

MémoForma.fr
Édition Santé et Sécurité au travail

1	Statistiques des Accidents du Travail.....	3
2	Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.....	7
3	Dispositions réglementaires	11
4	Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle ..	16
5	Les partenaires de la prévention et leur rôle.....	20
6	La chaîne des secours	22
7	Protéger	23
8	Examiner.....	34
9	Faire alerter	38
10	Secourir	41
	La victime saigne abondamment.....	41
	La victime s'étouffe	46
	La victime se plaint de malaises	53
	La victime se plaint de brûlures	55
	La victime se plaint d'une douleur l'empêchant d'effectuer certains mouvements	57
	La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment	60
	La victime ne répond pas, mais elle respire.....	62
	La victime ne répond pas, elle ne respire pas	65
	La Réanimation Cardio-Pulmonaire.....	67
	La défibrillation.....	73
	Les délais d'intervention	74

SST Secourisme du Travail

Conforme au guide des données techniques de l'INRS V2.01/2017



Préambule

■ Pourquoi une formation Sauvetage Secourisme du Travail ?

L'employeur a une obligation d'organiser les secours dans son entreprise.

Cette organisation passe par la mise en place d'un dispositif d'alerte en cas d'accident et la présence de personnels spécialement formés. Ils permettront d'assurer, en l'absence d'infirmier(ère), les premiers gestes d'urgence avant la prise en charge de la victime par les services de secours extérieurs.

■ Pour qui ?

La formation est ouverte à tout salarié volontaire, sans prérequis particulier. Elle permet d'acquérir le certificat national de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois. (par équivalence il sera également titulaire du PSC1).

■ Comment ?

La formation SST, conforme au guide des données techniques de l'INRS V2.01/2017 permet au travailleur formé d'intervenir sur les situations d'accident.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, la durée de la formation initiale est de 12 h.

Une session de maintien et actualisation des compétences a lieu tous les 24 mois. Elle est d'une durée de 7 h obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2014.

1 Statistiques des Accidents du Travail

Évolution du nombre d'Accidents du Travail entre 2006 et 2016

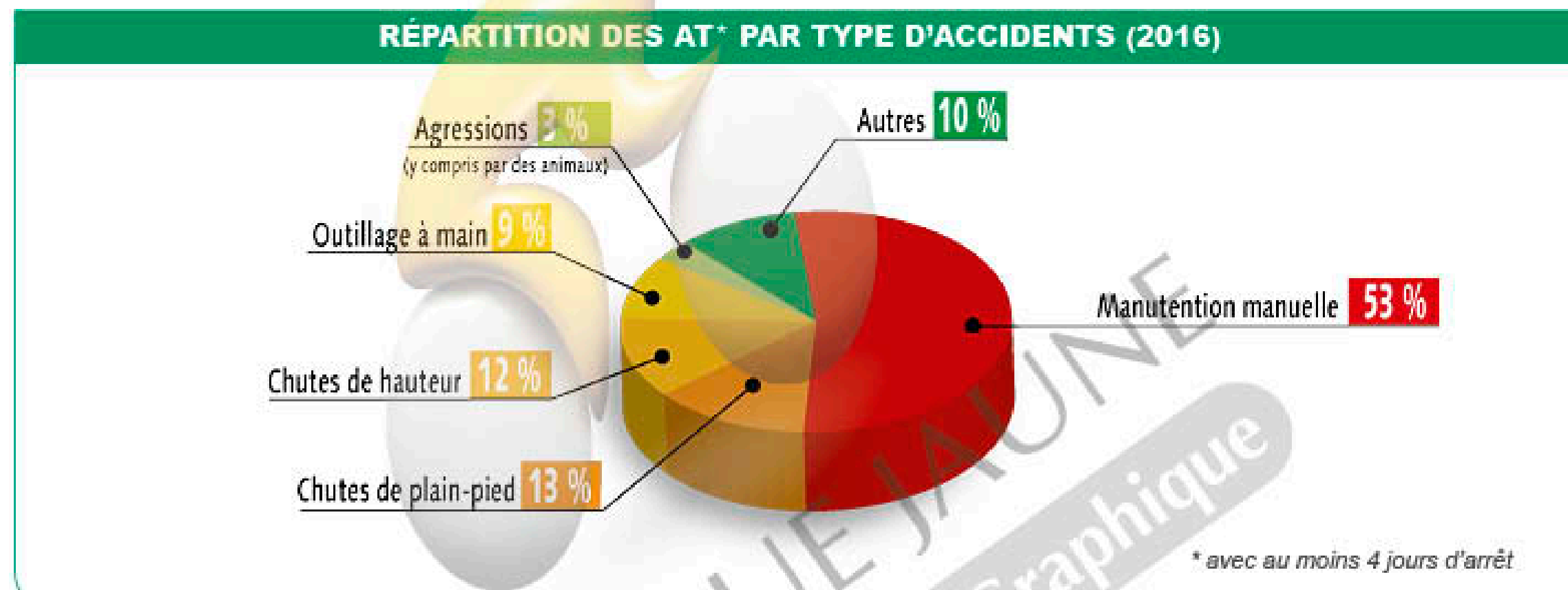
Le graphique suivant présente une synthèse de l'évolution des Accidents du Travail (AT) entre 2006 et 2016 (tous secteurs d'activités confondus). Ce graphique répertorie les Incapacités Temporaires de travail (IT) ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins 24 h, les Incapacités Permanentes de travail (IP), et les décès.



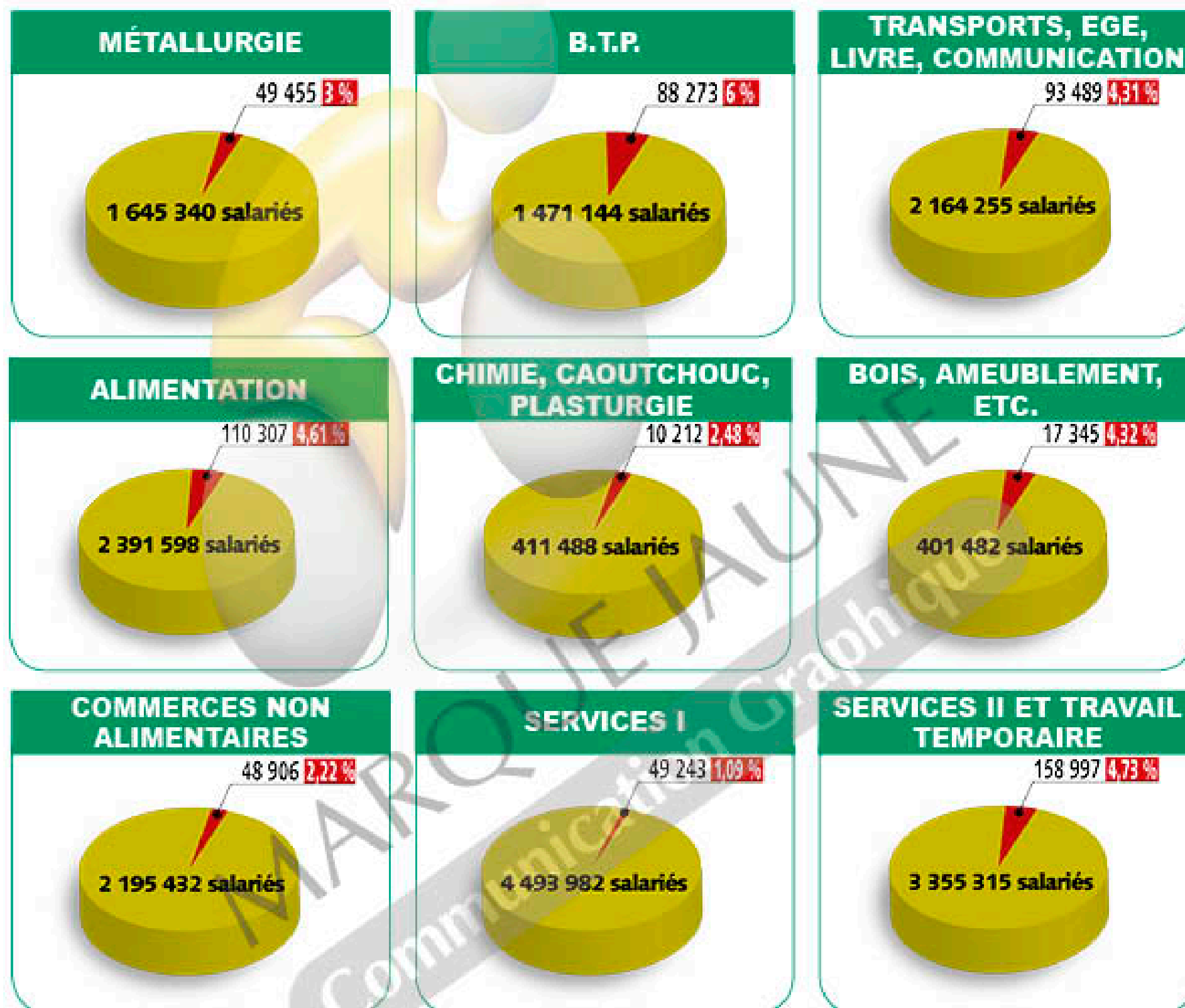
Source : CNAMTS 2017.

Accidents du Travail

Ces graphiques répertorient les Accidents du Travail, les Incapacités Permanentes de travail et les décès.

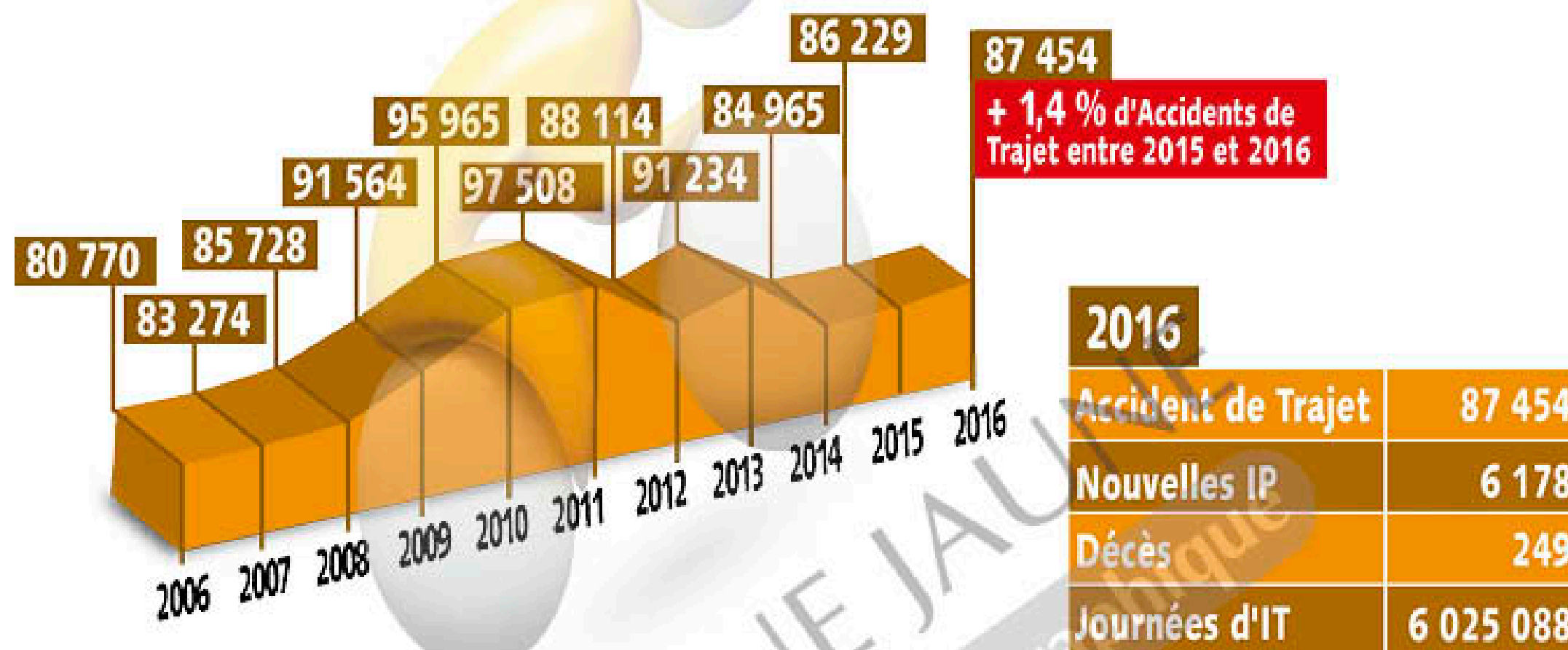


Nombre des effectifs salariés et des Accidents du Travail par secteur d'activité pour l'année 2016



Source : INRS 2017.

Évolution du nombre d'accidents de trajet entre 2006 et 2016



Source : CNAMTS 2017.

2 Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail

- Le rôle du SST est d'apporter les premiers secours à une personne en cas d'urgence, et donc de sauver des vies sur le lieu de travail. Il intervient seulement pendant quelques minutes, le temps que les secours spécialisés arrivent et prennent la victime en charge. Les trois premières minutes qui suivent le malaise sont les plus importantes. Ainsi, il ne doit pas perdre du temps à aller chercher du matériel.
- Le SST agit sur le territoire de l'entreprise, mais en tant que citoyen, il peut apporter son aide à n'importe quel autre citoyen *(Art. 223-6 du code pénal)*.
- Le SST a également un rôle de prévention puisqu'il repère les situations à risques dans l'entreprise et en informe les responsables.
- Connaître son rôle dans l'entreprise et en dehors de l'entreprise.
- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail du secteur d'activité et/ou de l'entreprise :
 - Le nombre d'Accidents du Travail dans l'entreprise ou par profession.
 - Les risques spécifiques et les conduites à tenir.
 - Les numéros d'appel d'urgence.
 - La disponibilité et l'état du matériel de premiers secours (trousse de secours, DAE...).
 - Les différents acteurs de prévention ou de secours de l'entreprise.
 - La localisation et le contenu des registres d'hygiène et de sécurité.

Le cadre juridique

Le Sauveteur Secouriste du Travail est limité :

- **Dans le temps** : il intervient le plus tôt possible après l'accident jusqu'à la prise en charge de la victime par les secours.
- **Dans les moyens** : pas de matériel de secours sauf la trousse de secours préparée par le médecin du travail ou des dispositifs médicaux spécifiques prévus par le protocole interne à l'entreprise.
- **Dans l'espace** : il agit sous la responsabilité de l'employeur au sein de l'entreprise (sous sa propre responsabilité en dehors de l'entreprise).

Modèle de certificat SST forprev

C'est au travers de l'outil de gestion nationale Forprev qu'est délivré le certificat SST d'une validité de 2 ans.

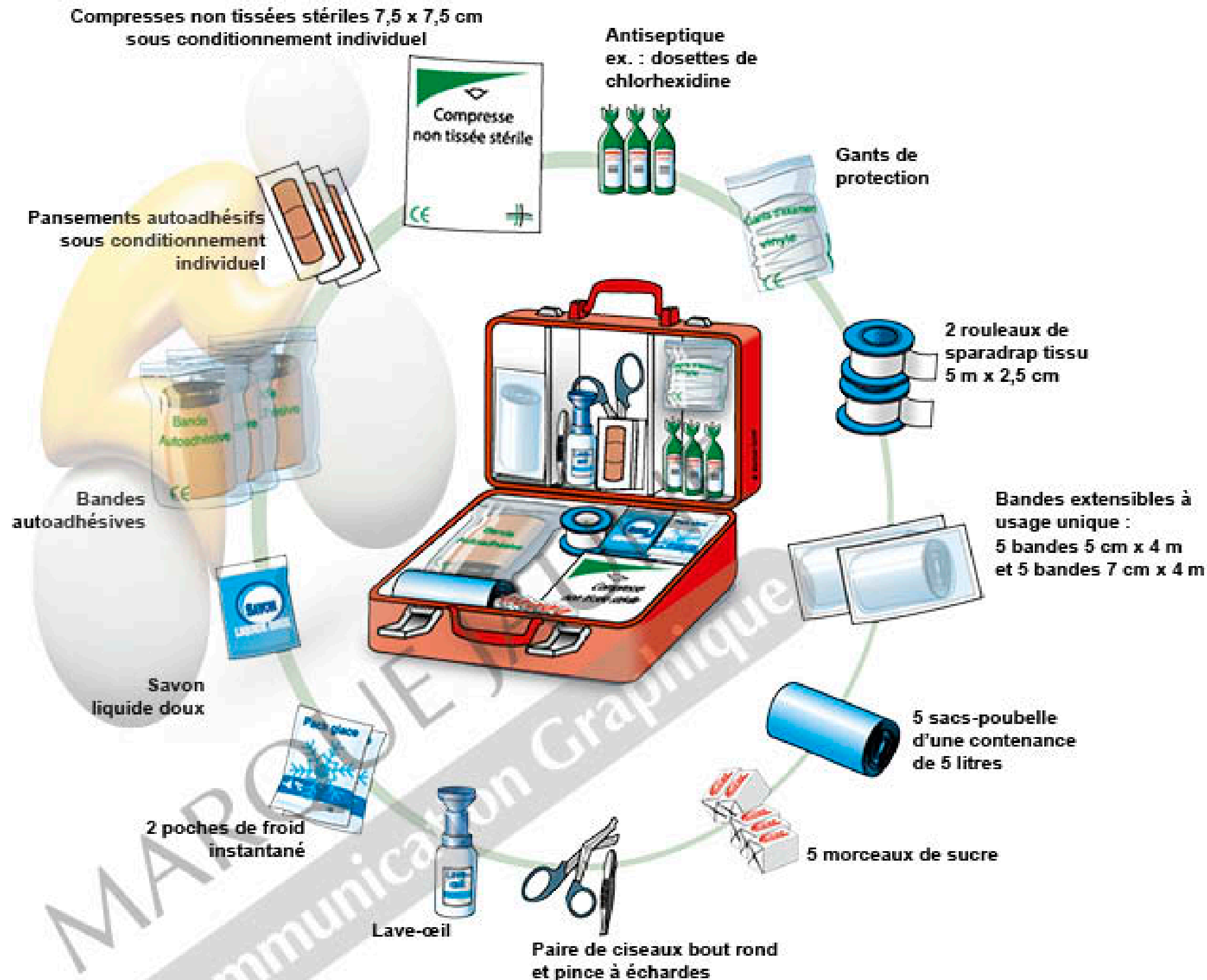
  Forma-SEC 10, chemin du Templier 85002 Rescouss Tél. 05 61 58 28 27 Siret 000 000 000 00000-APE 00000Z  Cachet et signature du dispensateur de la formation	 SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL Certificat de sauveteur secouriste M Jean Givais Né le : 05/02/1984 N° Forprev : UHW00000 N° de certificat : 105e4807c2000000 Délivré le : 01/04/2014 Fin de validité : 01/04/2016  Photo
---	--

Composition de la trousse de secours

En application de l'article R4224-14 du code du travail, les lieux de travail sont équipés d'un matériel de premiers secours adapté à la nature des risques et facilement accessible.

Il n'existe pas de liste type pour la composition de la boîte de secours. L'employeur doit définir le contenu de cette dernière après avoir sollicité l'avis du médecin du travail. Elle doit être distincte du kit d'urgence.

Exemple de composition type d'une boîte de secours :



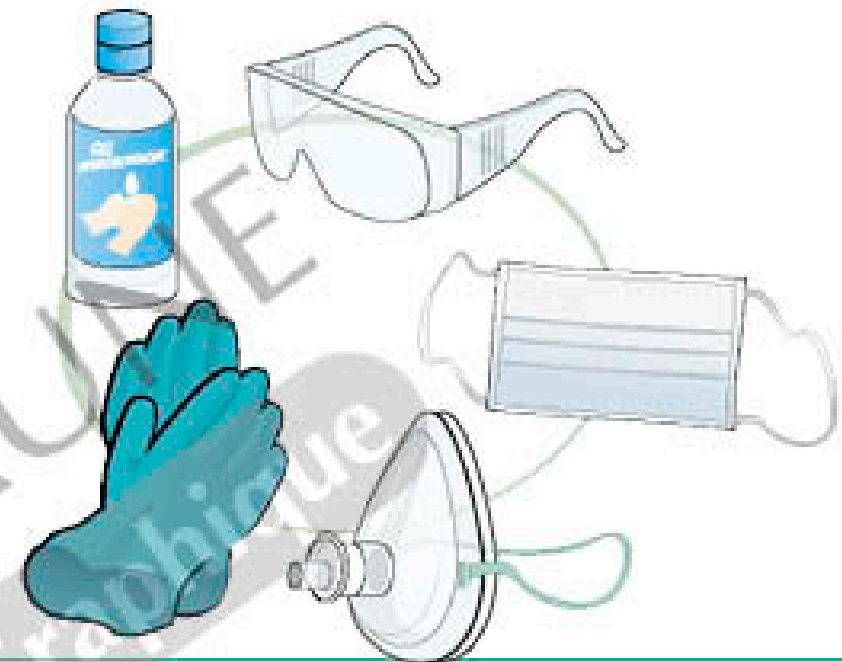
Kit d'urgence

- Couverture de survie
- Gants à usage unique
- Masque de protection
- Pansement compressif (C.H.U.T.)
- Garrot



Kit de protection du secouriste

- Gel hydroalcoolique
- Paire de lunettes de protection
- Masque de protection de type chirurgical
- Gants en latex ou en vinyle
- Masque bouche-à-bouche et nez



MARQUE JACQUES
Communication Graphique